

## **Des échos du CD bretilien (2)**

**Date :** 2 avril 2015

Invoquant de moindres compétences, le Président du Conseil départemental - qui a fait 4 fois référence à la Brétilie dans son discours d'investiture - vient d'annoncer que le nombre des vice-Présidents allait passer de 15 à 13.

Or, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine comptait jusqu'à présent 15 vice-Présidents, le maximum permis par la loi... soit autant par exemple que le département du Nord qui compte largement plus que deux fois plus d'habitants.

C'est donc moins mal, mais ce n'est nullement révélateur d'un véritable effort.